

REVENDICATIONS

1. Dispositif d'attache d'un bracelet à un boîtier (60) de montre, comprenant :
- 5 - un corps terminal (10A ; 10B) du bracelet,
- au moins un élément d'attache mobile (20) comprenant une partie pivot (21) et monté dans le corps terminal (10A ; 10B) pour être mobile entre une position d'engagement, dans laquelle la partie pivot (21) est agencée pour s'engager avec le boîtier (60), par exemple dans un alésage d'une corne du
10 boîtier (60), et une position escamotée, dans laquelle la partie pivot (21) est agencée pour se dégager du boîtier (60), de sorte à pouvoir libérer le corps terminal (10A ; 10B) du boîtier (60),
- un levier (30 ; 30B ; 30C), monté mobile en rotation sur le corps terminal (10A ; 10B),
15 - au moins une came mobile (22) engagée avec le levier (30 ; 30B ; 30C) pour faire passer l'élément d'attache mobile (20) de la position d'engagement vers la position escamotée lors d'une rotation du levier (30 ; 30B ; 30C),
caractérisé :
- en ce que le dispositif comprend au moins une came statique (40) montée
20 fixe sur le corps terminal (10A ; 10B) en regard de la came mobile (22), pour imposer un mouvement axial à la came mobile (22) lors de sa rotation,
- et en ce que la came mobile (22) est directement formée sur l'élément d'attache mobile (20), et agencée entre le levier (30 ; 30B ; 30C) et la came statique (40).
- 25 2. Dispositif d'attache selon la revendication 1, dans lequel l'élément d'attache mobile (20) est monté dans le corps terminal (10A ; 10B) selon une liaison pivot glissant.
3. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 2, dans lequel l'élément d'attache mobile (20) est engagé avec le levier (30 ; 30B ;

30C) selon une liaison glissière, avec de préférence l'élément d'attache mobile (20) comprenant un tenon (23) engagé dans une rainure (33) du levier (30 ; 30B ; 30C), et plus préférentiellement l'élément d'attache mobile (20) comprenant deux tenons (23) chacun engagé dans une rainure (33) du levier
5 (30 ; 30B ; 30C).

4. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 3, dans lequel la came statique (40) est chassée dans le corps terminal (10A ; 10B).

5. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 4, dans lequel la came statique (40) comprend des moyens d'indexage angulaire, tels
10 qu'une excroissance radiale (43), agencés pour s'engager avec le corps terminal (10A ; 10B), de sorte à définir une orientation angulaire prédéfinie entre la came statique (40) et le corps terminal (10A ; 10B).

6. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 5, dans lequel :

- 15 - le levier (30 ; 30B ; 30C) est mobile entre :
- une position initiale de repos dans laquelle l'élément d'attache mobile (20) est en position d'engagement, et
 - une position d'actionnement dans laquelle l'élément d'attache mobile (20) est en position escamotée,
- 20 - le corps terminal (10A ; 10B) comprend :
- un logement (12) agencé pour accueillir le levier (30 ; 30B ; 30C) en position initiale de repos, et
 - une butée agencée pour définir la position d'actionnement maximal du levier (30 ; 30B ; 30C).

25 7. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 6, comprenant des moyens de rappel tels qu'un ressort (50), agencés pour exercer un effort de poussée sur l'élément d'attache mobile (20) vers la position d'engagement.

8. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 7, dans
30 lequel

- l'une de l'ensemble came mobile (22) - came statique (40) présente une piste de came avec une portion de repos telle qu'une encoche (24),
 - l'autre de l'ensemble came mobile (22) - came statique (40) présente une piste de came avec un sommet (44) ou une protubérance,
- 5 et dans lequel l'élément d'attache mobile (20) est en position d'engagement lorsque le sommet (44) ou la protubérance est engagée avec ou positionnée au niveau de la portion de repos.

9. Dispositif d'attache selon la revendication 8, dans sa dépendance à la revendication 7 et à la revendication 6, dans lequel la
10 portion de repos est adjacente à une pente de came, de sorte à ce que les moyens de rappel maintiennent dans une position stable l'élément d'attache mobile (20) en position d'engagement, et le levier (30 ; 30B ; 30C) en position initiale de repos.

10. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 9, dans
15 lequel la partie pivot (21) de l'élément d'attache mobile (20) traverse la came statique (40).

11. Dispositif d'attache selon la revendication 10, dans lequel la partie pivot (21) est montée en liaison pivot dans la came statique (40).

12. Dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 11,
20 comprenant :
- deux éléments d'attache mobiles (20),
- deux comes statiques (40),
dans lequel :

- les deux éléments d'attache mobiles (20) sont agencés de part et
25 d'autre du levier (30 ; 30B ; 30C),
- les deux comes statiques (40) sont chacune montées fixes sur un flanc du corps terminal (10A ; 10B),
- les parties pivot (21) de chaque élément d'attache mobile (20) traversent chacune une came statique (40) de sorte à :

- être en saillie de la came statique (40) et/ou du corps terminal (10A ; 10B) pour pouvoir s'engager avec le boîtier (60), par exemple dans un alésage d'une corne du boîtier (60), lorsque chaque élément d'attache mobile (20) est en position d'engagement,
 - être escamotée dans la came statique (40) et/ou dans le corps terminal (10A ; 10B) pour libérer le corps terminal (10A ; 10B) du boîtier (60), lorsque chaque élément d'attache mobile (20) est en position escamotée.
- 5
- 10 13. Bracelet de montre comprenant au moins un dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 12.
14. Montre bracelet, comprenant au moins un dispositif d'attache selon l'une des revendications 1 à 12.